

Fruit d'un partenariat avec la Compagnie des Economies d'Énergies (La C2E), ce portail permet à Seine Normandie Agglomération de proposer des primes liées aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) compétitives pour ses administrés, entreprises et particuliers, afin de réaliser des travaux d'économies d'énergie.

Lancé en 2006, le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie est l'un des principaux instruments de la Maîtrise de la Demande en Énergie. Il repose sur une obligation pour les vendeurs d'énergie (carburant, électricité, gaz...)

à réaliser des travaux d'économies d'énergie. Le dispositif des CEE peut être cumulé avec d'autres appuis financiers (selon conditions).



Tous les habitants sont éligibles
pour de nombreux travaux...



ISOLATION :

Mur, plancher, toiture, vitrage, isolation de réseau hydraulique...



RÉGULATION

Mesure de performance, service de consommation d'énergie, dispositif d'affichage...



CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE :

Chaudière, pompe à chaleur, chauffe-eau solaire, appareil indépendant de chauffage au bois...



ÉLECTROMÉNAGER

Lave-linge, appareil de réfrigération...



RÉNOVATION GLOBALE



ECLAIRAGE :

LED...



VENTILATION :

VMC double flux, VMC simple flux hydroréglable...

et bien d'autres choses encore !

Comment obtenir une prime ?

- Connecter vous sur le site : www.ecoenergie-sna27.fr
- Réalisez votre simulation. Astuce : cumuler plusieurs projets de rénovation en même temps sera plus efficace que de prévoir une rénovation fractionnée.
- Simulez en direct votre prime.
- Validez votre simulation, vous serez recontactés pour signer l'offre de prime, preuve du caractère incitatif et vous pourrez alors signer vos devis.
- Réalisez vos travaux et transmettez les documents au fur et à mesure de la réalisation.
- Recevez votre prime, à la fin des travaux, lorsque votre dossier sera complet, directement sur votre compte bancaire.

Les avantages de la plateforme SNA

- Identifiez rapidement les aides disponibles pour la réalisation de vos travaux.
- Disposez d'un tarif négocié à l'échelle de SNA.
- Bénéficiez d'une aide dans le montage de vos projets (nécessité d'un artisan RGE...) et dans la vérification de la conformité du devis et des travaux.
- Faites appel à un bureau de contrôle partenaire pour la bonne exécution des travaux pour des performances énergétiques garanties.